

245 AUTO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 avenue Fontcouverte
84000 AVIGNON
989 602 081 RCS AVIGNON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 01 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq,
Le premier octobre,
A 10 heures,

Monsieur Adnane SBAI, Président associé Unique de la société 245 AUTO,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Monsieur Adnane SBAI, Associé Unique, décide de transférer le siège social du 10, avenue Fontcouverte 84000 AVIGNON au 2, place Alexandre Farnese à compter du 1er octobre 2025 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 2 place Alexandre Farnese 84000 AVIGNON".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CONCLUSION

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Adnane SBAI
Président associé unique